* Bonsoir à tous ; vous êtes nombreux à vous être déplacés pour cette assemblée générale, ceci nous encourage ; merci beaucoup pour votre présence. Vous manifestez ainsi l'intérêt que vous portez à l'association.

*

* Nous saluons les représentants de la mairie de Vals : Monsieur Christian BOURDIOL-TANAVELLE 2ème adjoint et Monsieur Gilles MALFRAIT adjoint aux associations et au sport. Nous remercions la municipalité pour la subvention attribuée à RandoVals ainsi que pour divers services dont nous bénéficions régulièrement (photocopies, mise à disposition gratuite de salles pour nos réunions et manifestations). Les échanges entre la mairie et l'association sont toujours positifs. Nous relayons les appels à bénévoles de Vals lors des manifestations ayant lieu sur la commune. Nous vous invitons à y participer toujours plus nombreux.

* Bienvenue en particulier aux 28 nouveaux adhérents. Cette assemblée générale ordinaire reflète essentiellement la saison passée. N'y ayant pas participé, il sera difficile pour vous de donner un avis sur les différents rapports (normalement seuls les adhérents de 2025-2026 ont le droit de vote). Mais votre présence devrait vous permettre de mieux connaître l'association.

*

RAPPORT MORAL pour l'AG du 10 novembre 2026

* Nous vous rappelons, ou vous informons, que depuis sa création il y a 5 ans, l'association fonctionne avec un collectif. Ceci veut dire que tous ses membres ont des responsabilités sans hiérarchie, contrairement à beaucoup d'associations qui élisent un bureau avec président, trésorier, secrétaire.

Pour 2025 – 2026, les tâches ont été réparties entre les 11 membres du collectif de la façon suivante :

- Dany et Roland sont les animateurs de la marche nordique le lundi et le vendredi. En plus, ils gèrent toutes les inscriptions (adhésions, séjours). Dany se charge aussi des relations avec notre assurance la MAIF.
- Jean-Luc est en charge de la partie informatique (maintenance du planning, photos sur le site, …).
- Huguette et Thérèse ont la responsabilité de l'intendance lors des différentes manifestations (Téléthon, AG, galette, apéritif de fin de saison, etc, ...). D'autre part, Huguette assure les relations avec la mairie et la presse.
- La gestion de la messagerie assorandovals@gmail.com est confiée essentiellement à Roland, Marie et Huguette pour envoyer les courriels, trier les réponses, donner suite, …
- Marie-Hélène et Bernard sont les trésoriers de l'association ; ils encaissent tous les chèques, règlent les factures, établissent les bilans financiers des séjours. Ils suivent régulièrement la situation financière de RandoVals et dressent le bilan annuel.
- Marie-Claude et Jean ont beaucoup travaillé pour l'organisation de séjours en collaboration avec Huguette.
- Marie, secrétaire, rédige les convocations et ordres du jour des réunions ; elle est aidée par Françoise pour faire les comptes-rendus.

Chacun a son rôle mais toutes les décisions et toutes les informations que vous recevez sont validées par tous les membres du collectif.

Au cours de l'année 2025 – 2026, le collectif a tenu 8 réunions.

* Suite à plusieurs problèmes de santé d'adhérents et sur proposition d'une marcheuse, le collectif a ressenti le besoin d'une sensibilisation aux gestes de premiers secours. Nous nous sommes rapprochés du centre départemental des sapeurs-pompiers à Taulhac. Et le 2 avril 2026, 9 personnes (membres du collectif et animateurs d'au moins 4 randonnées dans la saison) ont suivi une journée de formation. Nous envisageons de renouveler cette action avec les animateurs les plus investis qui le souhaitent (une petite participation financière est demandée).

* Les séjours réalisés vous seront présentés dans le rapport d'activité. Le projet de chemin de Stevenson en itinérant n'a pas intéressé un nombre suffisant de participants pour être organisé (peut-être des étapes trop longues ?) Si des marcheurs en éprouvent l'envie, il est possible de relancer le projet avec des étapes plus courtes et donc plus de jours de marche. N'hésitez pas à nous contacter.

* Devant l'augmentation du prix des carburants et des autres frais d'entretien d'un véhicule, le collectif a établi de nouveaux tarifs de covoiturage appliqués depuis le 1er juillet 2026. Vous en avez été informés fin mai et ils figurent sur le planning des randonnées.

* Suite aux travaux de réhabilitation de la totalité de la Plaine Sportive la saison passée, nous avions déplacé le point de départ de nos randonnées sur le parking de Carrefour à proximité des pompes à essence. Ce changement a été bien adopté par les marcheurs. Nous avons décidé de maintenir le départ des randonnées sur ce parking. C'est le lieu **prioritaire** de départ.

* En 2026, nous avons renouvelé notre adhésion à l'Office des Sports du Velay. Roland y est notre représentant. Cela nous permet d'utiliser gratuitement un minibus, bien sûr sous réserve de disponibilité, étant entendu que carburants et péage restent à notre charge. De plus, nous utilisons ponctuellement la salle de réunion si besoin.

Lorsque vous avez des questions, des suggestions ou aussi des critiques, n'hésitez pas à nous les adresser par courriel ou par courrier dans la boîte à lettres. Au vu du nombre d'adhérents (206), évitez d'utiliser l'oral pour ceci : « Les paroles s'envolent, les écrits restent ».

Tous nos remerciements vont aux adhérentes et adhérents qui participent d'une façon ou d'une autre au bon fonctionnement de RandoVals tout au long de l'année : *merci à celles et ceux qui animent diverses balades et randonnées, contribuent à l'organisation de séjours ou acceptent de prendre leur véhicule pour les covoiturages hebdomadaires. Ces derniers ne sont pas très nombreux ; il faut que ceux qui n'ont pas l'habitude de proposer leur véhicule fassent un effort dans ce sens.*

Soyez toujours plus nombreux à proposer des circuits de différents niveaux ; qu'ils soient nouveaux ou déjà faits, peu importe. Ce serait bien si chaque adhérent programmait au moins une randonnée par an. Il est indispensable que tous se mobilisent : il en va du maintien des 5 niveaux de sortie. Ceci est la richesse de notre association et il serait dommage de réduire l'offre de randonnées.
Et pour que tout se passe bien, il est absolument nécessaire d'appliquer les règles d'une randonnée en groupe, en suivant les consignes données par l'animateur (article 3 du règlement

intérieur) : les participants marchent **au même rythme** que lui. Le long d'une route, **tout** le groupe marche à droite à la queue leu leu. Pour traverser, c'est l'animateur qui donne le signal quand tout le monde est regroupé. Si ce fonctionnement n'est pas respecté, les animateurs risquent de se décourager**.**

A l'heure actuelle, chacun peut trouver un groupe qui marche à son rythme car il a le choix entre dynamique, grand, moyen et petit circuits plus la balade, la marche nordique et les raquettes. Il est bien plus agréable de randonner dans un groupe où on se sent en adéquation avec ses capacités physiques
Quelle que soit la randonnée, le plaisir de marcher et surtout la convivialité demeurent les objectifs de l'association !